

# Le P'tit Journal

n° 4

de

L'Épine   
Île de Noirmoutier

## EDITO DU MAIRE



Après un hiver peu marqué, le printemps pointe son nez, les jardins et les rues de notre île s'animent, les sauniers préparent leurs marais, une nouvelle saison s'annonce....

Cette fin d'hiver a été agitée par le débat houleux sur le devenir de notre île et nous ne pouvons être que très satisfaits du dénouement, Monsieur le Préfet ayant validé notre choix de faire valoir l'exception d'insularité lors de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) du 29 mars. Un grand merci à tous ceux qui se sont mobilisés, à Monsieur le Préfet, à Serge RONDEAU (Maire de Challans) et à ses élus d'avoir permis de débloquer une situation voulue par certains élus de l'île.

La population de l'île de Noirmoutier s'est prononcée clairement au travers de la pétition initiée par le collectif Notre île qui a été constitué pour défendre l'insularité, suite aux réunions publiques des communes de Barbâtre et L'Épine qui réclamaient une consultation de la population. Ce mouvement populaire marque un tournant mémorable dans la politique de l'île et sa parole un temps confisquée c'est, in fine, fait entendre. Les positions de chacun sont aujourd'hui clairement établies, ne nous laissons pas abuser. Soyons vigilants....

L'insularité ne veut pas dire repli sur soi ou ringardise, l'insularité doit être un projet pour l'avenir, c'est à nous élus de l'île d'avoir une vision, un projet pour la construction de notre futur. Maintenant notre avenir nous appartient et nous devons le construire tous ensemble, au travers d'un projet de territoire. Projet que nous réclavons élus de L'Épine et Barbâtre en communauté de communes depuis deux ans ! Des sujets engageants et primordiaux doivent être traités : l'emploi, le logement des jeunes, la démographie de l'île, en passant par une réelle mutualisation des moyens au sein des quatre communes pour un service public plus efficace et moins onéreux.

Nous avons une formidable opportunité devant nous, sachons la saisir, tous ensemble sachons écrire ce que sera demain l'île de Noirmoutier.

Dominique CHANTOIN, Maire de L'Épine

## NÉCROLOGIE : YVAN DEVINEAU



Le 7 février 2016, Yvan DEVINEAU nous a quittés à 82 ans, après une vie bien remplie.

A 14 ans il embarqua sur le bateau de son père « Le rêve du Mousse » pour pêcher la langouste. Après des études secondaires, il a suivi une formation d'Officier de la Marine Marchande et obtenu un brevet de Capitaine au long cours le 21 mai 1963. En 1987, il entame une retraite très active : administrateur de la Caisse du Crédit Mutuel de Noirmoutier, secrétaire adjoint de l'association des Amis de l'île de Noirmoutier, puis Vice-Président, secrétaire-trésorier de l'association du Sou du Marin, puis Président depuis 1990. En mars 1989 il est élu 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de L'Épine et en juin 1995, Maire de L'Épine et deuxième Vice-Président du District de l'île de Noirmoutier en charge de la défense contre la mer, sujet qui lui tenait à cœur. Il fut également un des acteurs importants dans la création du port de Morin.

Historien, à ses heures, il laisse de nombreux écrits et documents sur l'histoire de l'île et ses habitants. C'est une mémoire vivante qui nous est enlevée et qui va beaucoup nous manquer.

## ELABORATION DU P.L.U.

### 1<sup>ère</sup> réunion publique d'information

Mercredi 27 avril 2016

à 19h30

Salle «La Salangane»

à L'Épine

## AGENCE POSTALE COMMUNALE

A partir du 17 mai, les services de la Poste seront assurés par la mairie avec les horaires d'ouverture suivants :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h à 12h

Mercredi et Samedi de 10h à 12h

Nul doute que les habitants apprécieront la régularité des horaires.

La Poste, quant à elle, fermera définitivement ses portes le lundi 2 mai.

N  
O  
U  
V  
E  
A  
U

## RÉUNION INSULARITÉ

Le 6 février dernier, s'est tenue une réunion publique à la salle « La Salangane » organisée par la municipalité de L'Epine pour informer la population sur le regroupement intercommunal avec le schéma tel que proposé par Monsieur le Préfet et les conséquences pour l'île de Noirmoutier.

Pour rappel, ce schéma proposait un regroupement de la communauté de communes de l'île de Noirmoutier avec celle des Pays du Gois.

La population s'est déplacée nombreuse pour écouter les explications du Maire, Dominique CHANTOIN, quant au choix des élus de L'Epine et leur volonté de faire valoir l'exception d'insularité au vu de nos spécificités et de nos différences.

Nous espérons que cette réunion publique a pu éclairer nos citoyens sur ce sujet majeur qui les concerne pleinement.



## INAUGURATION : PLACE AUGUSTIN ROUART

Le 25 juin, le parking de la plage Saint Jean sera rebaptisé place Augustin Rouart.

Cette inauguration se fera en présence de Jean-Marie ROUART, académicien et fils du peintre.

## DÉGÂTS TEMPÊTE DE FÉVRIER

Durant l'hiver, les tempêtes n'ont pas épargné nos côtes avec malheureusement des dégâts importants.

Nos dunes ont été durement touchées, et nous avons pu voir le recul du trait de côte sur certaines de nos plages.



## CRÉATION DE JARDINS COMMUNAUX

Suite à plusieurs demandes, la municipalité envisage de mettre en œuvre des jardins familiaux sur la commune.

Si vous êtes intéressés par un petit lopin de terre pour y cultiver vos légumes, veuillez-vous faire connaître en mairie.

## RESTAURATION SCOLAIRE

Le 15 février dernier nous avons reçu notre Député Yannick MOREAU pour la pose de la première pierre du restaurant scolaire. En effet, pour ces travaux nous avons bénéficié de la réserve parlementaire du Député, d'un montant de 20 000 €uros.

Dominique CHANTOIN a profité de cette occasion pour rappeler l'importance d'une école dans la vie d'une commune, et créer un restaurant scolaire est un projet audacieux pour l'avenir.

Yannick MOREAU nous a félicités de cette décision et de nos ambitions pour redynamiser notre commune.



## COMMERCES SUR LE PORT

Cet été, la municipalité de L'Epine a décidé d'installer deux food trucks sur le parking du port de Morin. Il s'agit de deux camions proposant de la restauration, qui offriront un nouveau service aux usagers du port pour les mois de juillet et août.

Une piscine sera également installée, où vous serez proposés des cours de natation et de remise en forme. Ouvert aux adultes et aux enfants.

## PASSAGE ÉGLISE

Pour la sécurité des piétons allant à l'église ou à la salle «La Salangane», une circulation alternée, une zone 30 ainsi qu'un cheminement protégé ont été mis en place.



## ECOLE LES TILLEULS

Le 30 avril prochain, l'école publique de L'Epine organise des portes ouvertes. Les parents pourront ainsi visiter l'école et voir l'avancée des travaux du nouveau restaurant scolaire. Ce sera aussi l'occasion pour eux de rencontrer les enseignants qui pourront présenter leur projet pédagogique. Venez nombreux.

### PORTES OUVERTES

de l'École Publique « Les Tilleuls »  
25 Rue Charlemagne à L'Epine

Samedi 30 avril 2016  
de 10h. à 12h.



## TRIMELAGE

Cette année les « trois Epines » vont se retrouver à L'Epine dans les Hautes-Alpes du jeudi 5 mai au dimanche 8 mai.

C'est un voyage très convivial, où des amitiés se sont nouées et qui est ouvert à tous.

N'hésitez pas à prendre contact et vous renseigner, sur le déroulement de ce projet à la mairie de L'Epine.

## FÊTE DE LA SAINT JEAN

Samedi 25 juin

### Feu de la Saint Jean

animé par « Déambul'Swingo »  
de la compagnie « Les Zigomatiks »  
Place de la Poste

Vendredi 24 juin de 18h à 1h  
Samedi 25 juin de 15h30 à 2h  
et dimanche 26 juin après-midi

### Fête de la Saint Jean

Fête foraine, manèges, stands...  
Place du Docteur Plantier

## EXPOSITION DE PHOTOS DE BATEAUX

Fort du succès rencontré lors de sa première édition, la municipalité a décidé de réitérer l'exposition de photos de bateaux de pêche à la capitainerie.

Elle aura lieu du jeudi 2 juin au mardi 14 juin.



## SPECTACLE « LEGAL SHOW DEVANT »

Le nouveau spectacle gratuit proposé par la municipalité le vendredi 5 février dernier a remporté un franc succès auprès des habitants de la commune.

Chaque année, nous aurons à cœur de changer de registre afin de satisfaire le public.

Pour ce spectacle « Legal Show devant », c'était un imitateur. Par son talent, nous avons reconnu de nombreuses personnalités.

A bientôt pour le prochain spectacle.

## CONCERT

Vendredi 8 avril 2016  
à 20 heures 30  
à la salle «La Salangane»,

Concert gratuit  
«Orchestre d'harmonie junior».



## THÉÂTRE



Vendredi 15 avril 2016  
à 20 heures 30  
à la salle «La Salangane»

Théâtre «Toc toc»  
de Laurent Baffie.

Réservation en mairie

Tarif : 3 €uros

Certaines répliques (gros mots) peuvent heurter la sensibilité des jeunes enfants.

## EXPOSITION « BELLES ET REBELLES »

La commune de L'Epine organise en partenariat avec le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) une exposition photos dans ses rues, du 1<sup>er</sup> juin au 23 juin, sur les plantes « Belles et rebelles » qui fleurissent nos rues.

Cette exposition a pour but de changer notre regard sur ce qu'on appelle communément les mauvaises herbes, pour mieux accompagner une démarche zéro phytosanitaire que la commune développe depuis 2014.

Alors apprécions-les, plutôt que de les détester.

Sauvages des Rues

Belles et rebelles

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

27/01 Ethan JOBLIN  
19/03 Simon DIXNEUF



### MARIAGES

13/02 Hervé TONELLATO et Sandrine THOMAS  
26/03 Maxime AVIGNON et Julie DEWAVRIN

### DÈCÈS

03/02 Robert CHOBLET  
07/02 Yvan DEVINEAU  
14/03 Norbert GENDRON  
17/03 Georges DOREY  
21/03 Jacqueline BLONDET veuve BLONDET

## INFOS...

### TAXE DE SÉJOUR

Nous rappelons à toute personne louant une location saisonnière sur la commune, leur obligation de se déclarer en mairie (cerfa n° 14004\*02 disponible sur le site <https://www.service-public.fr>) et de s'acquitter de la taxe de séjour.

Concernant le montant de cette taxe, vous pouvez-vous renseigner en mairie.

Pendant la saison, un agent assermenté sera en charge de vérifier l'occupation du logement.

### HORAIRES CAPITAINERIE

Les horaires de la capitainerie variant selon le coefficient des marées, veuillez-vous renseigner sur le site de la capitainerie : [www.portdemorin.fr](http://www.portdemorin.fr) ou par téléphone au 02 51 35 81 26.

### AIRE DE CARÉNAGE

L'aire de carénage du port de Morin sera mise en service pour l'été 2016. Chaque usager pourra et devra y faire l'entretien de son bateau.

Le carénage sur les cales étant désormais interdit.

### DISTRIBUTEUR À BILLETS DU CRÉDIT AGRICOLE

Le crédit agricole a remis en service le distributeur de billets situé près de la boucherie « Au bonheur des saveurs ».

Il s'avère que ce service était indispensable. Les habitants de la commune sont satisfaits.

### STATIONNEMENT TROTTOIRS

Nous rappelons aux automobilistes que dans les rues ayant des trottoirs et accotements, il est interdit de stationner sur ces derniers sous peine de verbalisation suivant l'article R417-11 du code de la route, d'un montant de 135 euros.

## JOËLETTE

La municipalité a décidé d'acquérir une joëlette à bras pliants, avec la participation de la Communauté de Communes et du Crédit Mutuel, dont l'usage sera confié à l'association « Grandir ensemble » pour ses sorties avec les personnes handicapées.



## EN BREF

### EQUIDÉS

Nous rappelons à tous les détenteurs d'équidés l'obligation qui leur est faite de déclarer leurs animaux à l'IFCE (Institut Français du Cheval et de l'Équitation).

Cette déclaration peut-être effectuée sur le site de l'IFCE ou en retirant un dossier à la mairie. Les propriétaires sont dans l'obligation de pucer ou tatouer leurs animaux et à en déclarer leur lieu de stationnement.

### INTERDICTION SUR LES PLAGES

Du 1<sup>er</sup> juin au 31 août, les chiens, les chevaux, la musique et les feux sont interdits sur les plages (arrêté municipal n° 2013/93 du 10 juillet 2013).

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, la pratique du kitesurf est interdite sur les plages situées entre le port de Morin et les Eloux en limite avec la commune limitrophe de La Guérinière (arrêté municipal n° 2014/100 du 15 juillet 2014).

### ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Les associations souhaitant annoncer sur le site Facebook et le P'tit Journal de L'Épine les manifestations qu'elles organisent sur la commune, doivent informer le service animation de la mairie.

L'édition du P'tit Journal étant trimestrielle, nous vous remercions de bien vouloir fournir l'agenda de vos manifestations avant les 15 mars, 15 juin, 15 septembre et 15 décembre.

### FÊTE DE LA MUSIQUE : VENDREDI 24 JUIN

Afin d'animer le cœur du village lors de la soirée de la Fête de la Musique, les groupes souhaitant y participer peuvent se faire connaître auprès des commerçants de la commune.

### SITE INTERNET

Le nouveau site Internet de la commune de L'Épine est en cours de réalisation.

Le P'tit journal de L'Épine n° 4 - Avril 2016

Directeur de publication : Dominique CHANTOIN, Maire

Coordination de la rédaction : Commission Communication

Mise en page : Catherine BROSSARD

Impression : Mairie de L'Épine

Diffusion : Services Techniques

Bulletin téléchargeable sur [www.lepine-iledenoirmoutier.fr](http://www.lepine-iledenoirmoutier.fr)



L'Épine, Ile de Noirmoutier